



*Commune de Les Choux
Compte rendu du Conseil Municipal*

08 mars 2022

Membres en exercice : 14

Membres présents : 09

L'an 2022 et le 08 mars 2022 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu, Salle de Conseil – Mairie 5 rue de la Poste sous la présidence de Monsieur MOREL Olivier, Maire.

Présents :

Monsieur MOREL Olivier, Maire

Mmes : CHANZY Emilie, THORET Nathalie

MM : BOUE Hervé, CACCIA Anthony, CHEVALIER Christian, MENOUVRIER Pascal, VASSEUR Ludovic, DOUBRE Eric

Excusés :

Madame FINOUX Laetitia ayant donné pouvoir à DOUBRE Eric,

Madame LAMONTAGNE Sylvie ayant donné pouvoir à CACCIA Anthony,

Monsieur BADAOUI Kada ayant donné pouvoir à VASSEUR Ludovic,

Monsieur GAUTIER François ayant donné pouvoir à MENOUVRIER Pascal,

Monsieur DUREVILLE Arnaud

A été nommé secrétaire : Monsieur MENOUVRIER Pascal

Préambule :

En accord avec les membres du Conseil Municipal

- Le point 2.2 – Budget primitif annexe est supprimé de l'ordre du jour.
- Le point 4 – Vente du bâtiment Boulangerie est ajouté à l'ordre du jour
- Le point 5 – Œuvre Universitaire du Loiret (OUL) est ajouté à l'ordre du jour

1. Ressource humaine

1.1. Temps de travail des agents

Monsieur le Maire rappelle que ce sujet a été traité lors du Conseil Municipal du 26 octobre dernier. Il avait présenté la proposition et acceptation de la régularisation du temps de travail de tous les agents, annualisé à 1607 h. Afin de valider cette proposition, le Comité Technique du CDG45 a été saisi et a émis un avis favorable.

Les explications entendues, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la délibération proposée au Comité Technique du CDG45,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la délibération sur l'organisation du temps de travail des agents.

1.2. Mise à disposition du Service technique

La convention de mise à disposition des services techniques de la commune avec la CDCG, qui couvre l'entretien des voiries intercommunales, de la salle omnisport et de la station de traitement des eaux usées, est arrivée à terme le 31 décembre 2021. Pour rappel, la convention définit le temps de travail des agents techniques communaux au profit de la CDCG. Elle estime le coût d'utilisation des matériels mis à disposition. Le tout est ensuite refacturé à la CDCG.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette convention pour 3 ans, avec un terme au 31 décembre 2024.

Les explications entendues, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention de mise à disposition du service technique au profit de la CDCG,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du service technique au profit de la CDCG.

1.3. Médecine du travail

La convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG45 est arrivée à terme. Monsieur le Maire propose de renouveler cette convention pour 3 ans.

Les explications entendues, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG45,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG45.

2. Comptabilité

2.1. Budget primitif principal

2.1.1. Affectation du résultat de l'exercice 2021 pour le budget principal par anticipation

Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultats 2021 comme suit :

Budget Principal	
Résultat de fonctionnement cumulé au 31.12.2021	+ 854094.94 €
Résultat d'investissement cumulé au 31.12.2021	- 98 652.59 €
Restes à réaliser dépenses d'investissement 2021	0 €
Restes à réaliser recettes d'investissement 2021	0 €
Besoin de financement, Affectation 1068 exercice 2022	+ 98 652.59 €
Report à nouveau 2022 en investissement 001	- 98 652.59 €
Report à nouveau 2022 en fonctionnement 002	+ 755 442.35 €

2.1.2. Vote du budget primitif 2022 pour le budget principal

Après présentation complète du Budget Principal, le Conseil Municipal prend acte et approuve l'équilibre budgétaire 2022 arrêté comme suit :

Budget primitif 2022		Budget primitif 2022	
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	903 192,35	TOTAL DES DEPENSES EQUIPEMENT	351 977,80
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	200 000,00	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	18830,92
002 Solde 2021	0,00	001 SOLDE 2021	98 652,59
TOTAL DES DEPENSES	1 103 192,35	TOTAL DES DEPENSES	469 461,31
Recettes		Recettes	
TOTAL DES RECETTES REELLES	347 750,00	TOTAL DES RECETTES REELLES	269 461,31
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	-	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	200 000,00
002 Solde 2021	755 442,35	001 Solde 2021	0,00
TOTAL GENERAL	1 103 192,35	TOTAL GENERAL	469 461,31

Les balances sont équilibrées

Les balances sont équilibrées

Fonctionnement		Investissement	
Chapitre	Dépenses	Chapitre	Dépenses
011 Charges à caractère général	337 472,35	16 Emprunts et dettes	8 830,92
012 Charges de personnel	182 950,00	20 Immobilisations incorporelles	2 500,00
014 Atténuation de produits	20 000,00	21 Immobilisations corporelles	29 077,80
65 Autres charges de gestion courante	352 510,00	23 Immobilisations en cours	320 400,00
TOTAL GESTION COURANTE	892 932,35	020 Dépenses Imprévus	10 000,00
66 Charges financières	260,00	TOTAL GESTION COURANTE	370 808,72
67 Charges exceptionnelles	0,00	TOTAL DES DEPENSES REELLES	370 808,72
022 Dépenses Imprévus	10 000,00	040 Transfert de section	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	903 192,35	001 SOLDE 2021	98 652,59
023 Transfert de section	200 000,00	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	98 652,59
002 Solde 2021	0,00	TOTAL DES DEPENSES	469 461,31
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	200 000,00	Recettes	
TOTAL	1 103 192,35	10 Dotations, fonds divers et réserves	149 061,31
Chapitre		13 Subventions d'investissement	0,00
70 Ventes de produits	20 700,00	16 Emprunts et Dettes assimilées	120 400,00
73 Impôts et taxes	279 000,00	TOTAL DES RECETTES REELLES	269 461,31
74 Dotations Etat	36 050,00	021 Transfert de section	200 000,00
75 Autres produits de gestion courante	12 000,00	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	200 000,00
TOTAL GESTION COURANTE	347 750,00	001 Solde 2021	0,00
76 Produits financiers	0,00	TOTAL GENERAL	469 461,31
77 Produits exceptionnels	0,00	Chapitre	
TOTAL DES RECETTES REELLES	347 750,00	10 Dotations, fonds divers et réserves	149 061,31
042 Transfert de section	0,00	13 Subventions d'investissement	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	16 Emprunts et Dettes assimilées	120 400,00
002 Solde 2021	755 442,35	TOTAL DES RECETTES REELLES	269 461,31
TOTAL GENERAL	1 103 192,35	021 Transfert de section	200 000,00
Chapitre		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	200 000,00
70 Ventes de produits	20 700,00	001 Solde 2021	0,00
73 Impôts et taxes	279 000,00	TOTAL GENERAL	469 461,31
74 Dotations Etat	36 050,00	Chapitre	
75 Autres produits de gestion courante	12 000,00	10 Dotations, fonds divers et réserves	149 061,31
TOTAL GESTION COURANTE	347 750,00	13 Subventions d'investissement	0,00
76 Produits financiers	0,00	16 Emprunts et Dettes assimilées	120 400,00
77 Produits exceptionnels	0,00	TOTAL DES RECETTES REELLES	269 461,31
TOTAL DES RECETTES REELLES	347 750,00	021 Transfert de section	200 000,00
042 Transfert de section	0,00	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	200 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	001 Solde 2021	0,00
002 Solde 2021	755 442,35	TOTAL GENERAL	469 461,31
TOTAL GENERAL	1 103 192,35	Chapitre	

3. Communauté des Communes Giennes (CDCG)

3.1. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET)

Monsieur Olivier MOREL, Maire, présente le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET), retraçant l'activité de la commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, :

- Approuve le rapport de la CLET.

4. Vente du bâtiment Boulangerie :

Monsieur le Maire informe que le raccordement à l'assainissement collectif a été réalisé et que le bâtiment a été de nouveau mis en vente. Il rappelle également qu'une partie du bâtiment est construit sur une parcelle n'appartenant à la commune. La mairie a reçu trois offres d'achat (offres net vendeur) :

- 1ere offre : 32 000 € - sous condition d'obtention d'un prêt
- 2eme offre : 35 000 € - paiement comptant
- 3eme offre : 45 000 € - sous condition d'obtention d'un prêt

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

- Décide d'accepter l'offre n°2 pour un montant net vendeur de 35 000€
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents découlant de la vente

5. Œuvre Universitaire du Loiret (OUL)

Les œuvres universitaires du Loiret sollicitent la municipalité pour participer au financement de l'opération « Décade des non-partants » pour les enfants de la commune. (Rappel : il s'agit d'une participation financière pour aider les enfants des foyers les moins aisés, de la commune, à partir en vacances)

A l'unanimité, le conseil municipal :

- Se positionne sur le principe de financer à hauteur de 100 € par enfants bénéficiant de l'opération « Décade des non-partants ».

Informations et questions diverses :

- **Elections Présidentielles et Législatives**

Les élections Présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Les élections Législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Appel aux candidats pour tenir le bureau de vote et pour les dépouillements.

- **Infractions sur la commune en 2021**

Monsieur le Maire informe avoir rencontré le Capitaine BARRAS de la Gendarmerie de Gien pour faire le point sur les infractions relevées sur la commune pour l'année 2021.

- **Centrale photovoltaïque**

Monsieur le Maire informe qu'un projet privé pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque d'une superficie de 22 hectares a été présenté au conseil municipal.

- **Subvention Départementale 2022**

Monsieur le Maire informe que les demandes de subvention :

- Réfection du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville
- Acquisition d'une tondeuse
- Travaux de voirie

ont été retenues par le Conseil Départementale et devraient faire l'objet d'un retour positif prochainement.

- **Voiture abandonnée carrefour de Mortumier**

La voiture Citroën C2 abandonnée au carrefour de Mortumier, depuis plusieurs semaines, a été enlevée.

- **Rallye Classic de Gâtinais**

Monsieur le Maire a été sollicité par l'écurie du Gâtinais afin d'autoriser le passage du « Rallye Classic du Gâtinais » sur la commune.

- **Remerciements**

Monsieur le Maire remercie l'administré pour le don de verres qui a été fait à la mairie.

- **Colis des aînés**

La distribution des colis est en cours.

- **Inondation « Chemin La Belie »**

Une rencontre avec Monsieur le Maire de Nevoy et les propriétaires est prévue prochainement car le chemin est en limites communales.

Fin de séance à 21 heures 20

